



## Lorsque le Messenger d'Allah ﷺ relevait son dos de l'inclinaison, il disait : " Allah a entendu quiconque L'a loué

D'après Ibn Abî Awfâ (qu'Allah l'agrée) qui a dit : Lorsque le Messenger d'Allah ﷺ relevait son dos de l'inclinaison, il disait : " Allah a entendu quiconque L'a loué . Ô Allah ! Notre Seigneur ! La louange T'appartient, plein les cieux et plein la Terre et plein de ce que Tu as souhaité comme chose après [cela]. "

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Lorsque le Messenger d'Allah ﷺ relevait son dos de l'inclinaison dans la prière, il disait : " Allah a entendu quiconque L'a loué. " C'est-à-dire : Quiconque a loué Allah ﷻ, Allah ﷻ l'a exaucé et Il a accepté sa louange et Il l'a rétribué. Ensuite, il loue Allah en disant : " Ô Allah ! Notre Seigneur ! La louange T'appartient, plein les cieux, plein la Terre et plein de ce que Tu as souhaité comme chose après [cela]. " C'est une louange qui remplit les cieux et les terres et ce qu'il y a entre eux et qui remplit ce qu'Allah souhaite remplir."

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/65101>

